Commune de Belleray
Grand Verdun
Communauté d'Agglomération

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

Arrêté rectificatif 2026/14

L'arrêté n° 2026/13 du 27/10/2026 est rectifié comme suit : là où il est écrit « 29 rue Basse », lire « 30 route de Billemont ». Le reste de l'arrêté demeure inchangé.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BELLERAY,

Vu la demande de Mme Laurence DAUTREY, M. Christophe PÉRIDON et Mme Karine GEORGE, sollicitant l'indication de l'alignement pour sa propriété située 30 route de Billemont à Belleray ;

Vu la proposition de délimitation du domaine public proposée par M. HOFMAN Alain, Géomètre-Expert du cabinet ARPENT-CONSEILS situé à Verdun ;

Vu le code de la voirie routière et notamment ses articles L112-1 et suivants ;

Vu l'état des lieux ;

ARRÊTE

Article 1 - Alignement

Sans document de plan d'alignement, l'alignement sera conforme au plan *V-26123-D* selon les lettres **A**, **B** dressé le **mardi 06 octobre 2026** par la société ARPENT-CONSEILS, représentée par M. HOFMAN Alain, Géomètre-Expert du cabinet ARPENT-CONSEILS situé à Verdun, joint au présent arrêté.

Article 2 – Responsabilité

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 3 – Formalités d'urbanisme

Le présent arrêté ne dispense pas le bénéficiaire de procéder, si nécessaire, aux formalités d'urbanisme prévues par le code de l'urbanisme notamment dans ses articles L421-1 et suivants.

Si des travaux en limite de voies sont envisagés à la suite de délivrance de cet arrêté, le bénéficiaire devra présenter une demande spécifique à cette fin.

Article 4 – Validité et renouvellement de l'arrêté

Le présent arrêté devra être utilisé dans le délai de UN an à compter du jour de sa délivrance, dans le cas où aucune modification des lieux n'interviendrait sur cette période. À défaut, une nouvelle demande devra être effectuée.

Fait à Belleray, le 28 octobre 2026

Régis BROCARD, Maire de Belleray

MAIRIE DE BELLERAY
55100 BELLERAY

Recours, informations des usagers

Il est possible de contester la présente décision auprès du Tribunal Administratif de Nancy - 5, Place de la Carrière - C.O. N°38 - 54036 NANCY CEDEX - Tél : 03.83.17.43.43 - dans un délai de deux mois à compter de son affichage.